Présentation du contexte linguistique et des dispositifs de prise en charge des EANA

Présentation du contexte

- 1 habitant sur 3 de nationalité étrangère (Chiffres INSEE 2015)
- 1 habitant sur 3 d'origine étrangère (Projet académique 2018-2021)
- 63% des élèves sont socialisés dans une autre langue que le français à la maison (Enquêtes LEGLISE Isabelle)

→ Grande diversité linguistique et culturelle

Langues parlées de GUYANE

Langues locales : langues parlées de Guyane

- **Langues amérindiennes**

Famille arawak	Famille caribe	Famille tupi-guarani
Arawak (ou lokono)	Kali'na	Emérillon (ou teko)
Palikur	Wayana	Wayampi

- **Créole à base lexicale française**

Créole guyanais

- **Créole à base lexicale anglaise**

Nenge(e) tongo : aluku, ndjuka, paamaca

- **Créole à base lexicale anglo-portugaise**

Saamaca

- **Hmong**

- **Français**

Principales langues parlées en GUYANE

Autres langues

- **Langues asiatiques :** langues chinoises,
- **Langues issues des pays limitrophes ou du bassin sud –américain :** néerlandais, portugais du Brésil, anglais, créole à base lexicale anglaise, espagnol
- **Langues caribéennes :** créole martiniquais, créole guadeloupéen, créole haïtien, créole saint-lucien
- **Langues européennes :** italien, allemand, portugais, polonais …
- **Langues africaines**
- **Langue arabe**

Définition du plurilinguisme

Plusieurs langues

Aptitude de l'individu à puiser des savoir-faire et des connaissances dans plusieurs langues

Acquisition de stratégies pour la compréhension et l'expression d'une langue nouvelle

Être ouvert à la diversité linguistique et culturelle

Points de réflexion

- Nous sommes tous plurilingues ?

- Le plurilinguisme, un atout ?

- Comment utiliser les compétences plurilingues de nos élèves pour enseigner et apprendre le français ?

Présentation du fonctionnement des dispositifs

Présentation de l'UPE2A 1nd degré

- **Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants**
- **Le public concerné : EANA du cycle 2 et cycle 3**
- **Le nombre d'heures s'élève au minimum à 9 heures par semaine en début de prise en charge.**
- **Les élèves sont inscrits en classe ordinaire.**
- **Prise en charge par groupe de 15 élèves maximum.**

« Pour des élèves peu ou non scolarisés antérieurement et arrivant à l'âge d'intégrer le cycle 3, un maintien plus long dans la structure d'accueil, sans dépasser une année supplémentaire, peut être envisagé. »

(circ.n°2012-141 du 02-10-2012)

Présentation de l'UPE2A-NSA / PSA 2nd degré

- Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants Non Scolarisés Antérieurement.
- Ces structures d'accueil sont strictement réservées aux élèves allophones ayant été peu ou pas scolarisés antérieurement.
- Ces apprenants sont inscrits obligatoirement dans une classe ordinaire en fonction de leur âge.
- Ils suivent certains enseignements tels que l'EPS, la musique ou les arts plastiques , en classe ordinaire.

Présentation de l'UPE2A 2nd degré

- Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants Scolarisés Antérieurement.
- Ces unités accueillent de jeunes adolescents lecteurs déjà scolarisés dans leur pays d'origine.
- Ces apprenants sont inscrits obligatoirement dans une classe ordinaire en fonction de leur âge et de leur niveau scolaire.
- À raison de 12 heures minimum par semaine, ils fréquentent l'unité d'accueil pour apprendre à communiquer de manière intensive en français. Le reste du temps, ils suivent l'emploi du temps de leur classe dans laquelle ils ont été affectés.

Présentation de l'UPE2A 1er et 2nd degré

Pas de modèle unique de fonctionnement mais quelques principes pédagogiques à respecter :

- Obligation de faire figurer les modalités d'accueil et de suivi des EANA dans les projets d'école et d'établissement

- Implication de l'ensemble de l'équipe enseignante dans l'enseignement du français comme Langue de Scolarisation

- Inscription de l'élève dans une classe ordinaire**, le critère d'âge étant prioritaire** (un à deux ans d'écart avec l'âge de référence de la classe concernée maximum)

- Enseignement de la langue française comme discipline et comme langue instrumentale des autres disciplines qui ne saurait être enseignée indépendamment d'une pratique de la discipline elle-même

(circ.n°2012-141 du 02-10-2012)

Présentation de l'UPE2A 1er et 2nd degré (suite)

Pas de modèle unique de fonctionnement mais quelques principes pédagogiques à respecter :

- Adaptation des emplois du temps permettant de suivre l'intégralité de l'horaire d'une discipline

- Sauf situation particulière, la durée de scolarité d'un élève dans un tel regroupement pédagogique ne doit pas excéder l'équivalent d'une année scolaire

- Au delà de cette première année d'accompagnement :

- l'élève peut bénéficier d'un soutien linguistique l'année suivante et de toutes les mesures d'aide et de ressources adaptées à ses besoins pour progresser et atteindre un niveau suffisant, compatible avec les exigences des enseignements délivrés dans la classe ordinaire

(circ.n°2012-141 du 02-10-2012)

Cadre européen commun
de référence pour les langues
APPRENDRE
ENSEIGNER
ÉVALUER
Didier